Responsable unité enfance

Direction territoriale d'action sociale

du Pays de Brest

Pôle PREVENTION PROTECTION DE L'ENFANCE
Unité enfance Landerneau Lesneven
Fiche de poste n°2756

Caractéristiques du poste :

Conditions d'accès	
Métier : chargé de la protection de l'enfance	Diplôme ou équivalence : 6 ou 7
Filières concernées : administrative, sociale, médico-sociale	Cadre d'emploi : attaché territorial, conseiller socio-éducatif, cadres territoriaux de santé paramédicaux, assistants socio-éducatifs
Emploi repère : Cadre chargé du suivi des mineurs confiés	Grade : attaché territorial, attaché territorial principal, conseiller socio-éducatif, conseiller supérieur socio – éducatif, cadre supérieur de santé, assistant socio-éducatif, assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle
Encadrement : ☒ oui ☐ non Nombre de personnes à encadrer : 8	Encadrant de direction ☐ Encadrant de service ☒ Encadrant de proximité ☐
NBI : ☒ oui ☐ non (nombre points + rubrique)	Nombre de point : 35 (responsable de circonscription ou d'unité territoriale)
Localisation administrative et géographique	
Adresse de la direction : 4 rue Paul SABATIER – 29 850 GOUESNOU	
Lieu d'affectation de l'agent : CDAS Landerneau **antenne de Lesneven** Bd des Frères Lumière – 29 460 Lesneven	Résidence administrative du poste : Lesneven

Descriptif du poste :

Dans le cadre du plan d'action enfance et notamment dans la mise en œuvre de la politique en faveur de l'enfance et de la famille, il est le représentant du Président du Conseil départemental dans sa fonction de protection de l'enfance. À ce titre, il est responsable de la prise en compte, dans le cadre du projet pour l'enfant, des besoins des mineurs bénéficiant d'un accompagnement en protection de l'enfance (Aide éducative à domicile (AED), mineurs confiés par jugement en assistance éducative, Accueil Provisoire (AP), tutelle, délégation d'autorité parentale (DAP), accueils d'urgence). Il collabore avec leurs représentants légaux. Il est également responsable des jeunes majeurs bénéficiant d'un contrat jeune majeur. Il est en charge de l'encadrement et de l'animation de l'équipe pluridisciplinaire de son unité.

Fonction du supérieur hierarchique : responsable du pôle enfance

Mise à jour le : 24/11/2026

Missions :	Activités :
Garant de l'évaluation ou du suivi des mineurs, de l'accompagnement des familles, et des jeunes majeurs bénéficiant d'une mesure en protection de l'enfance	- Décider du suivi et du soutien à mettre en œuvre auprès des mineurs et de leurs familles, en collaboration avec les professionnels des équipes des territoires concernés et les partenaires habilités - Valider les propositions des professionnels et/ou le projet pour l'enfant élaboré par les professionnels avec les familles et partenaires en veillant au respect de la place des parents et de leur autorité parentale dans l'intérêt de l'enfant. - Décider de la prise en charge des mineurs et de ses modalités, en lien avec les détenteurs de l'autorité parentale - Être garant des décisions de signalement ou de placement judiciaire et administratif - Décider de la nature du placement, du lieu d'accueil adapté, des modalités de l'accueil, des réorientations nécessaires - Garantir la mise en œuvre des droits des familles tous en garantissant l'intérêt supérieur de l'enfant - Gérer une enveloppe selon sa thématique (TISF, CJM etc.) - Organiser les commissions décisionnelles de son unité - Représenter le Président du Conseil départemental à certaines audiences ou conseil de famille - Vérifier la bonne application des lois, règlements et des procédures internes au Conseil départemental en matière de protection de l'enfance - Porter les orientations et les priorités stratégiques de la collectivité en protection de l'enfance
Animation de la commission décisionnelle (situations de prévention enfance, des mineurs confiés, des Contrats Jeunes Majeurs, Allocation Aide à l'Enfant, AED, IP, TISF)	- Veiller à la qualité des écrits, au respect de la mise en œuvre des procédures, des décisions, et des échéances - Décider des suites à donner et mandater les professionnels - Assurer la signature des courriers formalisant les décisions
Encadrement des agents de l'unité territoriale	- Organiser le travail de son unité en assurant un management de proximité et un management à distance pour les personnels qui ne sont pas sur site - Garantir le respect des procédures et des délais de mise en œuvre des décisions prises - Évaluer annuellement les agents et réaliser les entretiens d'évaluation annuelle des agents - Animer les réunions de son unité et co-animer les réunions du Pôle - Informer son équipe de toutes les décisions et orientations techniques arrêtées au niveau territorial et départemental

Actions transversales	- Garantir la continuité de parcours et de la prise en charge des mineurs et jeunes majeurs - Contribuer aux ateliers spécifiques ou transversaux à l'échelle des directions territoriales d'action sociale et départementale - Contribuer à la continuité de service en protection de l'enfance en assurant périodiquement une astreinte téléphonique hebdomadaire en soirée, le week-end et jour férié - Contribuer au contrôle des établissements et structures habilités en protection de l'enfance - Développer le partenariat avec les structures qui contribuent à l'évaluation, au suivi et à l'accompagnement des mineurs et jeunes majeurs - Assurer ponctuellement des suppléances d'autres responsables d'unité du pôle enfance lors de congés ou d'absences
Contribuer à l'évolution du pôle enfance	- Organiser et animer des instances de coordination avec le pôle action sociale afin de garantir la cohérence de parcours des mineurs. - Participer aux réunions de pôles et groupes de travail en lien avec les missions spécifiques

<u>Santé sécurité au travail</u>

Chaque agent doit prendre soin de sa santé et veiller à sa sécurité et celle des autres personnes présentes sur le lieu de travail. Il doit respecter les instructions et consignes fixées par son responsable.

L'encadrant veille à la santé et sécurité des agents placés sous son autorité et met en œuvre la démarche prévention au sein de son périmètre d'intervention.

Compétences :

		Niveau requis à la prise de poste*	Niveau attendu*
Savoir faire (compétences métier)	Bonne connaissance juridique (droit civil, droit public, législation sociale)	Niveau : 2	Niveau : 3
	Connaissance du dispositif général de protection de l'enfance	Niveau : 2	Niveau : 4
	Connaissance de l'organisation départementale et territoriale	Niveau : 2	Niveau : 3
	Connaissance des facteurs de danger et des besoins des enfants	Niveau : 2	Niveau : 3
	Connaissance du plan départemental enfance et des 10 engagements	Niveau : 2	Niveau : 3
Savoir être (compétences comportementales)	Savoir conduire une réunion, une négociation	Niveau : 2	Niveau : 3
	Savoir anticiper, arbitrer les conflits, concilier les intérêts divergents	Niveau : 2	Niveau : 3
	Être capable de prendre, d'assumer et de faire appliquer des décisions en évaluant les alternatives et les risques	Niveau : 2	Niveau : 4
	Savoir tenir compte des motivations et comportements individuels, adapter son mode de management	Niveau : 2	Niveau : 3
	S'adapter aux changements d'environnement, de culture et savoir agir dans les contextes fluctuants	Niveau : 2	Niveau : 3
	Capacité à développer une attitude de « bientraitance » à l'égard des enfants confiés et de bienveillance à l'égard de leurs parents.	Niveau : 2	Niveau : 4

Niveau 1	**Niveau 2**	**Niveau 3**	**Niveau 4**
Notions/Débutant	Travail en semi autonomie/Qualifié	Maîtrise	Expertise

Conditions d'exercice :

Moyens mis à disposition : (préciser les spécificités liées au poste)	ordinateur, imprimante, photocopieur, téléphone
Exigences du poste :	
Environnement lié au poste de travail	public difficile
Télétravail	☒ oui selon les nécessités de service ☐ non

Pour rappel :

- *La fiche de poste est susceptible d'évoluer*
- *Tout agent est soumis à des droits et obligations (sens du service public, esprit d'équipe, professionnalisme, capacité d'adaptation, devoir de réserve)*

Fonction du supérieur hierarchique : responsable du pôle enfance

Mise à jour le : 24/11/2026

version janvier 2023